

**CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT  
CULTUREL DE LEUR COMMUNAUTÉ?  
LES DÉFIS DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS  
FRANCO-CANADIENS EN MILIEU MINORITAIRE**

STÉPHANE LANG  
Étudiant au doctorat  
Département d'histoire  
Université d'Ottawa

**Introduction**

Lorsqu'il est question de l'avenir des universités en général, la voix des étudiantes et des étudiants se fait rarement entendre. Pourtant, ce sont les seuls qui puissent raconter leurs expériences et exprimer leur perception de la réalité dans laquelle ils et elles vivent. Voici le témoignage d'un étudiant franco-canadien qui expose sa vision de l'apport des étudiantes et des étudiants à la culture de leur communauté. En explorant l'univers linguistique dans lequel j'ai baigné, j'offre un point de vue subjectif sur le rôle que peuvent jouer l'étudiant et l'étudiante dans le développement d'une culture francophone en milieu minoritaire. Plus spécifiquement, ma réflexion porte sur la dynamique structurelle qu'imposent les institutions postsecondaires bilingues au développement de cette culture.

Cette communication est divisée en trois parties. Dans un premier temps, je vais présenter mon cheminement universitaire personnel, ce qui devrait aider à comprendre les fondements de mon commentaire. Dans la deuxième et la troisième parties de mon texte, je vais donner mon opinion sur les effets que peuvent avoir les universités bilingues sur l'identité culturelle des étudiantes et des étudiants francophones et essayer de déterminer comment ces derniers peuvent redonner à leur communauté linguistique les fruits de leur formation et de leurs travaux de recherche. Pour ce faire, mon texte va se pencher surtout sur le cas de la communauté franco-ontarienne et de l'Université d'Otawa qui se donne un mandat spécial envers cette dernière.

#### La question de la langue dans mon cheminement universitaire personnel

Permettez-moi d'abord de vous présenter, sans prétentions, mon cheminement universitaire personnel. J'ai grandi dans le village de Clair, situé dans la mythique République du Madawaska, dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, à quelques kilomètres de la frontière du Québec et à quelques centaines de mètres de la frontière de l'État du Maine. Je viens d'une communauté à forte majorité francophone où le bilinguisme et les études sont très valorisées. D'ailleurs, mes parents ont toujours cru que leurs six enfants devaient être bilingues afin de multiplier leurs perspectives d'avenir. Cependant, notre milieu ambiant ne nous permettait pas de le devenir facilement. À la maison, à l'école et dans la vie de tous les jours, nous ne parlions pratiquement jamais l'anglais.

Si notre famille fut incapable de nous rendre fonctionnellement bilingues, elle nous a néanmoins donné un capital culturel qui nous a mené sur la voie des études universitaires. Au niveau postsecondaire, deux de mes frères sont devenus parfaitement bilingues en fréquentant l'Université de Waterloo, en Ontario. Ils y ont obtenu un doctorat, l'un en mathématiques, et l'autre en optométrie. Un autre a perfectionné son anglais en allant chercher un diplôme en éducation à l'Université du Maine. Mes frères sont devenus parfaitement

bilingues parce qu'ils ont fréquenté des institutions dans des milieux unilingues anglais et qu'ils avaient déjà obtenu des diplômes de l'Université de Moncton dans des programmes en français.

Lorsque j'ai terminé mes études secondaires en 1990, j'ai choisi de faire comme tous les membres de ma famille en m'inscrivant d'abord à l'Université de Moncton, au campus d'Edmundston. J'ai fait mes études de premier cycle au complet à Edmundston, campus universitaire de moins de 1 000 étudiants et étudiantes. Je suis l'un des rares à y avoir complété un baccalauréat ès arts. J'ai pris tous les cours qui se présentaient à moi, oubliant la possibilité d'aller faire une spécialisation en histoire à Moncton et me « contentant » de faire des concentrations en histoire et en français. Cependant, je considère que ma formation se compare avantageusement avec celle des étudiants et des étudiantes ayant complété un baccalauréat spécialisé.

Il y a plusieurs raisons qui m'ont éloigné de Moncton. D'abord, il était financièrement préférable pour moi de commencer mon baccalauréat à Edmundston. Aussi, il est toujours agréable de fréquenter une institution qui est en symbiose avec sa communauté locale. Enfin, il est évident que la distance géographique était un facteur supplémentaire dans ma décision d'étudier à Edmundston. Sans le campus d'Edmundston, j'aurais choisi d'aller poursuivre mes études au Québec. Je suis donc extrêmement reconnaissant envers l'Université de Moncton. Cette université réussit à bien desservir la population acadienne en répondant à ses attentes. Ma famille est une preuve vivante que l'Université de Moncton, par ses programmes et ses campus francophones, contribue à l'épanouissement non seulement de la culture acadienne<sup>2</sup>, mais aussi de la francophonie canadienne. En effet, on peut retrouver des membres de ma famille en Nouvelle-Écosse, en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick. Nous sommes tous impliqués dans nos communautés francophones locales.

En 1994, j'ai décidé de faire une maîtrise en histoire avec l'idée d'étudier les réformes en éducation des années 60 au Nouveau-Brunswick. Il aurait été logique, voire préférable, pour moi de

poursuivre mes études à l'Université de Moncton. Mais j'ai décidé de sortir de ma province. Le choix de l'Université d'Ottawa ne fut pas tellement difficile. Je savais qu'il y avait là des spécialistes en histoire de l'éducation. De plus, je me disais qu'Ottawa allait m'offrir la possibilité de devenir bilingue.

À l'Université d'Ottawa, j'ai rapidement abandonné l'idée d'y devenir parfaitement bilingue. À la maîtrise, j'ai jugé que le développement de mes habiletés d'historien serait ralenties par le perfectionnement d'une deuxième langue. Cependant, à ma grande surprise, je suis en train d'améliorer ma langue seconde tout en perfectionnant mon expression orale et écrite dans ma langue maternelle simplement en vivant sur le campus universitaire et dans la ville d'Ottawa. Je ne suis toutefois pas encore fonctionnellement bilingue et j'ai toujours l'impression que mon anglais s'améliore parce que plusieurs unilingues anglophones m'obligent à leur adresser la parole en anglais, profitant de mon bilinguisme.

### Le bilinguisme des francophones l'Université d'Ottawa

Mon expérience personnelle à l'Université d'Ottawa illustre bien la dynamique du bilinguisme à sens unique qui y prévaut. Le simple besoin de communiquer amène l'étudiant francophone bilingue à utiliser sa langue seconde quotidiennement afin d'échanger avec ses collègues anglophones unilingues ou à peine bilingues. Bien sûr, sur une base individuelle, les francophones ont une chance unique de s'enrichir d'une autre culture et de multiplier leurs perspectives d'avenir dans le contexte nord-américain. Mais le phénomène est désavantageux pour la communauté franco-ontarienne qui désire développer une culture francophone et non une culture bilingue dépendante de la bonne volonté des anglophones.

Le critique littéraire américain Gary Taylor, auteur d'une étude remarquable sur la culture, souligne que les langues sont transmises culturellement. Une langue dépend donc de la mémoire. Pour parler, il faut se souvenir de la signification des mots qui sont chargés de

valeurs culturelles. L'utilisation d'une langue permet de comprendre une culture particulière selon ses propres paramètres et fait voir la réalité par ses lunettes. De plus, l'apprentissage d'une langue dépend de la répétition et ainsi de la mémoire orale<sup>3</sup>. Comme notre mémoire est sélective et que notre vocabulaire usuel est limité, la maîtrise de deux langues est tout un exploit dans un contexte où une langue est fortement dominante.

Évidemment, dans notre société, l'expression écrite joue un rôle culturel déterminant : de l'école à l'université, c'est la facilité d'écriture qui détermine souvent notre réussite. Or, il est beaucoup plus facile d'écrire dans une langue qui semble être le reflet de notre propre parole. La réussite scolaire et universitaire dépend beaucoup de notre capital linguistique et culturel<sup>4</sup>. Au baccalauréat, nous pouvons observer dans les classes de l'Université d'Ottawa des phénomènes que nous n'observons pas dans les classes d'une université unilingue. Il est louable d'amener les étudiants et les étudiantes à prendre des cours dans leur langue seconde. Pour faciliter leur immersion, on leur permet de rédiger leurs travaux dans leur langue maternelle. Au cours des quatre dernières années, j'ai été assistant à l'enseignement et j'ai dirigé des groupes de discussion dans lesquels j'ai observé quelques étudiants et étudiantes anglophones se prévaloir de ce privilège. Cela est magnifique.

Mais que dire du capital linguistique et culturel des étudiants et des étudiantes francophones qui prennent un cours en français mais rédigent leurs travaux en anglais? Ceux-ci jugent qu'ils sont plus compétents dans la langue anglaise. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'étudiants et d'étudiantes anglophones qui considèrent cette alternative dans leurs cours en anglais. Je connais aussi des étudiants et des étudiantes se déclarant francophones qui prennent des cours en anglais même si des cours équivalents sont offerts en français. Souvent, ils soulignent que dans les cours qui se donnent en français, on utilise des textes en anglais; alors, ils se disent qu'il est préférable de suivre

le cours directement en anglais. Enfin, un nombre important d'étudiants et d'étudiantes considèrent que la grammaire française est inutilement compliquée comparativement à la grammaire anglaise.

Ces phénomènes ne sont peut-être observables qu'après d'une minorité d'étudiants et d'étudiantes francophones. Mais pour la politique du bilinguisme de l'Université d'Ottawa, cela pourrait avoir des conséquences dramatiques. En effet, même un petit nombre de francophones qui décident d'utiliser les ressources en anglais de l'Université mettent en péril les cours et les programmes offerts en français à l'Université d'Ottawa. C'est un phénomène dont la signification prend une nouvelle tournure depuis mon arrivée à Ottawa en 1994. Les universités canadiennes vivent dans un contexte de baisse d'effectifs. À l'Université d'Ottawa, entre 1994 et 1997, la population étudiante est passée de 24 296 à 22 695. Les francophones représentaient 38,7 % de cette population en 1994 et 36,5 % en 1997<sup>5</sup>. Les Franco-Ontariens forment la majorité des étudiants et des étudiantes francophones. Les étudiants et les étudiantes unilingues francophones en provenance du Québec se font maintenant plus rares. Le bilinguisme tel que pratiqué par l'Université d'Ottawa repose donc sur la contribution de la communauté franco-ontarienne. Mais le bilinguisme de cette dernière favorise plutôt la domination de l'anglais<sup>6</sup>.

En partie, cette situation est attribuable au contexte minoritaire des milieux d'où proviennent ces étudiants et ces étudiantes. Il y a un trait culturel chez une majorité de Franco-Ontariens bilingues qui met en la langue française au deuxième rang des langues de communication, derrière l'anglais. Roger Bernard a bien mis en évidence ce trait dans une étude sur l'exogamie qui est de plus en plus répandue dans la francophonie canadienne<sup>7</sup>. Le dernier recensement canadien démontre que près de 40 % des Franco-Ontariens utilisent plus souvent l'anglais que le français à la maison<sup>8</sup>. Le capital linguistique d'un bon nombre de francophones bilingues mène à l'assimilation : en ce qui a trait à leurs compétences, leur bilinguisme n'est que partiel. Et comme la qualité de l'expression orale et écrite demeure l'un des principaux critères d'évaluation en sciences humaines et sociales, une université

bilingue ne peut que consacrer cette situation dans laquelle les francophones bilingues utilisent l'anglais pour démontrer leurs compétences. Dans un contexte où la formation culturelle est insuffisante dans nos écoles secondaires canadiennes, les minorités culturelles sont particulièrement menacées. L'idéal du bilinguisme projeté par l'Université d'Ottawa s'avère illusoire. Ce bilinguisme veut promouvoir la rencontre des deux grandes cultures nationales (francophone et anglophone) en les plaçant sur un pied d'égalité. Cependant, cette vision ne tient pas vraiment compte du fait que l'Université d'Ottawa est avant tout une université régionale<sup>9</sup>. Aussi, son mandat de promotion du bilinguisme et du biculturalisme semble-t-il incompatible avec celui de la promotion de la culture franco-ontarienne.

Mais comment un étudiant ou une étudiante aux études supérieures peut-il contribuer à l'essor d'une culture francophone en milieu minoritaire? Dans un contexte où le poids du nombre de la majorité linguistique met constamment en péril les programmes offerts dans la langue de la minorité, l'étudiant ou l'étudiante peut d'abord choisir de suivre ses cours en français. À la maîtrise, j'ai suivi quatre séminaires en français, la limite de cours offerts à ce niveau dans ma langue. Je n'avais donc pas de choix. J'aurais pu prendre des séminaires en anglais, mais alors comment justifier les séminaires en français s'ils sont boudés par les francophones? Malheureusement, les décisions que doivent prendre les étudiants et les étudiantes francophones pour aider leur communauté comprennent parfois de difficiles sacrifices : pour une institution, le bilinguisme permet peut-être d'offrir un plus vaste éventail de programmes dans les deux langues<sup>10</sup>, mais pour les étudiants et les étudiantes qui sont dans ces programmes, cela signifie que l'éventail de cours offert dans leur langue est limité.

Utiliser les services en français et suivre des cours en français à l'Université d'Ottawa sont donc, autant pour les étudiants et les étudiantes du premier cycle que pour ceux des cycles supérieurs, la meilleure façon de contribuer au développement de la culture

francophone de leur communauté. En enrichissant ainsi leur culture personnelle, en vivant en français, il peuvent communiquer à d'autres le besoin de vivre dans cette langue.

#### Contribuer à la recherche sur son milieu

Par ailleurs, l'étudiant ou l'étudiante franco-canadien en milieu minoritaire peut également contribuer au développement culturel de sa communauté grâce à la recherche. Chaque contribution à la recherche est une pièce supplémentaire dans la construction d'une culture. La sélection d'un certain sujet permet à la mémoire collective de choisir ce qui mérite d'être à la base de son identité culturelle.

Être étudiante ou étudiant franco-canadien et faire de la recherche sur sa communauté n'a pas la même signification selon la province à l'étude. Ma thèse de maîtrise portait sur les répercussions des réformes en éducation sur les enseignants acadiens au Nouveau-Brunswick durant les années 60<sup>11</sup>. Quant à ma thèse de doctorat, elle porte sur le développement de l'enseignement secondaire bilingue public en Ontario entre 1930 et 1968. Comme ma recherche pour ma thèse de doctorat est déjà bien amorcée, il m'est possible de présenter deux points de comparaison :

- D'abord, autant en Acadie du Nouveau-Brunswick qu'en Ontario français, les chercheurs en histoire sur ces communautés ont à leur disposition des mines d'or en fonds d'archives. La Chaire d'études acadiennes à Moncton et le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) à Ottawa offrent à leurs utilisateurs un service personnalisé, sympathique et efficace qui facilite et encourage la recherche portant sur les Franco-Canadiens.
- Par contre, le statut officiel de la langue française dans les deux provinces contribue à différencier mes expériences de recherche aux Archives provinciales du Nouveau-Brunswick et à celles de l'Ontario. Dès mon arrivée à la première, on a mis à ma disposition un archiviste francophone bilingue qui m'a permis d'avancer rapidement dans mes recherches. À Toronto, il est assez difficile de se

faire servir en français (même si on insiste sincèrement pour reconnaître ce droit). Il faut surtout être patient et prêt à perdre du précieux temps. À titre d'exemple, la demande que j'ai formulée en juin 1998 pour accéder à des dossiers protégés par la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée en Ontario n'avait pas encore été considérée en novembre. Mon projet de recherche accompagnant la requête devait d'abord être traduit. On m'a dit qu'une demande formulée en anglais aurait accéléré le processus.

Ces difficultés nuisent à la recherche. Cependant, la présence du CRCCF sur le campus de l'Université d'Ottawa fait que cette université est le meilleur endroit où les étudiants et les étudiantes de deuxième et de troisième cycles peuvent faire de la recherche sur l'Ontario français. Et comme il m'a été possible de choisir des champs de doctorat en français avec des professeurs parfaitement bilingues, seuls des facteurs externes à l'Université d'Ottawa viennent compliquer la vie d'un étudiant ou d'une étudiante faisant de la recherche sur l'Ontario français. Mais c'est le lot de tous les chercheurs francophones en Ontario, qui ne profitent pas des mêmes avantages qu'en Acadie du Nouveau-Brunswick.

Les étudiants et les étudiantes francophones peuvent ainsi contribuer à enrichir l'espace culturel de leur communauté. Toutefois, cette contribution doit être assimilée par les membres de leur communauté. La recherche portant sur les communautés francophones minoritaires n'apportera rien au développement d'une culture francophone si elle ne parvient pas à être diffusée dans la mémoire culturelle et identitaire des francophones.

Linda Cardinal note que « les universités bilingues [...] permettent de moins en moins le développement d'une culture d'appartenance francophone en Ontario<sup>12</sup> », et ce, malgré les efforts de francophones consacrés au développement des services en français dans ces institutions. À l'Université d'Ottawa, les programmes de génie et de sciences ne sont toujours pas offerts entièrement en français. Or, en 1990,

« les hommes francophones en Ontario sont largement concentrés dans les domaines du génie, de la technologie et des sciences appliquées (44,9 %) ». Les femmes, quant à elles, sont surtout présentes dans le domaine de l'éducation et « sont sous-représentées dans les domaines des sciences sociales, de la santé et des mathématiques »<sup>13</sup>. Ces tendances sont une incidence sur la situation socio-économique des francophones de l'Ontario. Des études menées par Anne Gilbert et André Langlois confirment l'hypothèse selon laquelle les francophones bilingues ne sont pas favorisés sur le marché de l'emploi, ayant un revenu moyen et un taux de participation au marché du travail inférieurs aux unilingues anglophones ou francophones. Les francophones de l'Ontario ont donc intérêt à miser sur une formation dans leur langue.

### Conclusion

Depuis longtemps, les communautés francophones minoritaires canadiennes ont misé sur la complétude institutionnelle afin d'assurer leur développement<sup>14</sup>. Cependant, cette vision ne tient pas compte de forces externes, dont l'exogamie et le dispersement de leurs membres sur le territoire, qui les placent souvent en position d'infériorité. Ces forces rendent la construction d'une communauté franco-ontarienne porteuse d'avenir difficile, voire impossible. Même la mise sur pied d'un réseau d'écoles complet du primaire au secondaire n'est plus en mesure de freiner l'assimilation d'une bonne partie de sa population à la culture anglophone dominante<sup>15</sup>. La situation en Ontario français est donc très différente de celle en Acadie du Nouveau-Brunswick, où l'Université de Moncton est en mesure de compter sur l'apport d'une population provenant de communautés locales francophones plus homogènes.

Dans ce contexte, quel est le rôle de l'université dans le développement des communautés francophones minoritaires? De quelle façon une étudiante ou un étudiant franco-canadien peut-il contribuer à la recherche sur sa communauté et à son développement dans une université bilingue en milieu minoritaire?

Selon moi, l'université a comme principale mission de réfléchir de façon critique sur l'état de la culture de sa communauté. L'université doit montrer les fondements culturels de sa communauté à sa clientèle, surtout au niveau du premier cycle, grâce à un programme qui favorise le développement de l'esprit critique. Elle doit être en mesure de souligner les éléments de cette culture qui méritent d'être conservés, transformés ou encore, éliminés. Ainsi, la mission de l'université, loin d'être immuable, doit être continuellement redéfinie par les bouleversements sociaux qui secouent sa communauté. Si elle veut contribuer au développement d'une culture francophone en Ontario, l'Université d'Ottawa doit redéfinir son bilinguisme, car il s'adresse présentement à des unilingues. Elle ne doit pas oublier qu'il ne suffit que d'une volonté politique pour que le gouvernement provincial accorde une université de langue française à la communauté franco-ontarienne. Or, depuis les dernières décennies, cette dernière manifeste clairement ce désir et démontre qu'elle ne croit pas que les universités bilingues soient capables de favoriser le développement optimal de sa collectivité<sup>16</sup>. La population franco-ontarienne opte pour l'université bilingue parce qu'elle n'a pas le choix.

De leur côté, les étudiantes et les étudiants franco-canadiens qui font des études supérieures en Ontario français peuvent contribuer à la recherche sur leur milieu et au développement de leur communauté par l'acquisition d'une formation en français. Mais leur contribution seule est insuffisante. À l'Université d'Ottawa, la principale institution universitaire desservant la francophonie ontarienne, l'apport des étudiants et des étudiantes engagés à la promotion du développement de la communauté franco-ontarienne par l'acquisition d'une formation universitaire est contré par la présence d'étudiants et d'étudiantes francophones bilingues qui contribuent à perpétuer une culture bilingue reléguant le français à un rôle de second plan. Or, cette culture bilingue nuit au développement d'une culture véritablement francophone en Ontario et dans les autres provinces où les francophones sont minoritaires.

## NOTES

1. Dans l'énoncé de mandat de l'Université d'Ottawa, on peut lire : « Résolue à se distinguer dans un environnement bilingue et biculturel, l'Université est, par excellence, l'université bilingue du Canada; [...] Afin d'affirmer et de renforcer ce rôle, l'Université d'Ottawa [...] affirme sa volonté : [...] de préserver et de développer son caractère bilingue et biculturel; d'être à l'avant-garde du développement de l'enseignement, de la recherche et des programmes conçus expressément pour les francophones de l'Ontario, d'accorder une attention prioritaire à des programmes de haute qualité reflétant les deux grandes traditions culturelles du Canada ou formant des spécialistes qui contribueront à promouvoir cette réalité ». Voir le site Web de l'Université d'Ottawa : <<http://www.uottawa.ca/about/missionf.html>>.
2. Voir à ce sujet Léandre Desjardins, Marielle Prefontaine, Léopold Laplante et Rita-Eva Lapointe, « L'Université de Moncton aujourd'hui et demain », *Éducation et francophonie*, vol. 20, n° 3, décembre 1992, p. 8-15.
3. Gary Taylor, *Cultural Selection*, New York, BasicBooks, 1996, p. 153-157.
4. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, 279 p.
5. Statistiques recueillies sur le site Web de l'Université d'Ottawa : <[http://www.uottawa.ca/services/irp/stats/students\\_by\\_language.html](http://www.uottawa.ca/services/irp/stats/students_by_language.html)>.
6. Les anglophones dominent fortement en nombre dans les Facultés des arts et des sciences sociales. Or, puisque le rendement des programmes se mesure essentiellement par le nombre d'inscriptions dans les cours, dans le contexte de rationalisation que les universités connaissent en Ontario à l'ère du néo-libéralisme, ce sont les cours en français moins fréquentés qui seront d'abord pointés du doigt. Nous sentons déjà une radicalisation de plusieurs étudiants et étudiantes anglophones au baccalauréat qui n'apprécient pas que les cours des programmes en français jouissent d'un statut spécial et obtiennent de l'aide financière, ou encore que certaines bourses soient accordées à des francophones. Ce serait, dit-on, de la discrimination basée sur la langue.
7. Roger Bernard, « Transferts linguistiques et anglicisation des francophones. Les enjeux de l'exogamie au Canada », *Cahiers Charlevoix : études franco-ontariennes*, vol. 2, 1997, p. 213-262.
8. Isabelle Ducas, « La minorité franco-ontarienne continue de s'atrophier. Au bord du gouffre », *Le Droit*, 28 octobre 1998, p. 1-2.
9. À la session d'automne 1997, 94,8 % des étudiants et étudiantes de l'Université d'Ottawa étaient originaires du Québec (16,8 %) ou de l'Ontario (78,0 %) selon leur

adresse permanente. Aussi, 54,5 % de la population étudiante provenait de la région d'Ottawa-Carleton, et 6,8 % de Gatineau-Hull. Voir le site Web de l'Université : <[http://www.uottawa.ca/services/irp/stats/students\\_by\\_address.html](http://www.uottawa.ca/services/irp/stats/students_by_address.html)>.

10. Denis Carrier, « Quel est l'avenir des universités bilingues? », *Éducation et francophonie*, vol. 20, n° 3, décembre 1992, p. 52-56.
11. Stéphane Lang, « Les enseignants acadiens et la "Révolution tranquille" au Nouveau-Brunswick, 1960-1970 : vers de nouveaux rapports avec les enseignants anglophones et l'État », Université d'Ottawa, thèse de maîtrise, 1996, xxv-129 p.
12. Linda Cardinal, *L'engagement de la pensée. Écrire en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Le Nordir, 1997, p. 104.
13. *Ibid.*, p. 98. Les données sont tirées d'une étude d'Anne Gilbert et André Langlois, *Les réalités franco-ontariennes*, Ottawa, ACFO, 1994 (3<sup>e</sup> édition : *Les francophones tels qu'ils sont*).
14. Françoise Boudreau, « La francophonie ontarienne au passé, au présent et au futur : un bilan sociologique », dans Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agnès Whitfield (dir.), *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, Hearst, Le Nordir, 1995, p. 33-36.
15. Roger Bernard, « Le rôle social des institutions ethniques », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 12, 1986, p. 41.
16. Voir Gaétan Gervais, « L'Ontario français et les universités bilingues (1960-1992) », *Éducation et francophonie*, vol. 20, n° 3, décembre 1992, p. 31-41; et Raymond Tremblay, « L'université de langue française en Ontario : utopie? », *ibid.*, p. 57-59.